



Albi, le 25 juillet 2013

## **La préfète communique :**

### **REPONSE DE LA PREFETE AU SUJET DU PROJET DE PARC EOLIEN DE LACAZE**

Contrairement à ce qu'affirme l'association Noelin dans la Dépêche du Midi (édition Tarn) de ce jour au sujet de l'autorisation d'exploitation du parc éolien de Lacaze, je me suis rendue seule à deux reprises sur le site, afin d'évaluer l'impact de ce projet et d'éclairer ma décision. A ma demande, le sous-préfet de Castres a également reçu le 27 février 2013 plusieurs opposants au projet, dont les représentants de l'association Noelin de Lacaze et de l'association Jeunesse Lumière de Vabre.

Ainsi, contrairement à ce qui est indiqué, les oppositions à ce projet n'ont pas été sous-estimées. Les 71 observations recueillies par le commissaire enquêteur, les 108 courriers qui lui ont été adressés ainsi que la pétition signée par 230 personnes, ont fait l'objet d'un traitement approprié par le commissaire enquêteur qui a consacré trente pages de son rapport à répondre aux différentes questions. J'ai personnellement pris connaissance de toutes ces remarques et observations, lors de l'instruction du dossier, ce qui a contribué à ce que ma décision soit mûrement pesée.

Tous les éléments figurant au dossier d'enquête publique indiquent que ces impacts sont en majorité faibles, voire très faibles, y compris en ce qui concerne l'impact sur le patrimoine ainsi que sur la faune et les zones protégées. L'impact économique positif d'un tel projet ne doit pas être négligé, et des retombées économiques significatives sont envisagées pour les collectivités et la population locale.

C'est au regard de l'ensemble de ces éléments que j'ai décidé d'arbitrer en faveur de la création du parc éolien de Lacaze. J'ai pris sur ce dossier toute mes responsabilités, avec pour seul objectif celui de l'intérêt général présenté par ce projet qui s'inscrit pleinement dans les priorités portées par le gouvernement pour réussir la transition énergétique qui est un enjeu fort en matière de développement économique, d'emploi et de solidarité.

---

#### **Contact Presse :**

Stéphanie TAILLEFER – 05.63.45.60.87 – 06.73.69.55.68 [stephanie.taillefer@tarn.gouv.fr](mailto:stephanie.taillefer@tarn.gouv.fr)